

Le CHAL s'est préparé pour accueillir un afflux de personnes touchées par le Covid-19

L'ensemble des établissements publics et privés de Haute-Savoie se coordonnent pour faire face

CHAL, 23 mars 2020

48 lits de médecine (extensibles à 72) et 32 lits de réanimation (extensibles 44) sont mobilisés au CHAL pour les personnes touchées par le Covid-19.

Le CHAL précise qu'il accueille à ce jour 14 patients Covid-19 hospitalisés en médecine et 11 pris en charge en réanimation.

Les équipes du CHAL se sont fortement mobilisées pour se préparer à accueillir un afflux possible de personnes touchées par le Covid-19.

Un dispositif d'ampleur, sans précédent, a été mis en place ces derniers jours par l'ensemble des établissements publics et privés de Haute-Savoie pour se préparer à accueillir et prendre en charge de la meilleure façon possible un nombre important de patients Covid-19, mais aussi les patients présentant une autre pathologie médicale ou chirurgicale.

Au CHAL, le dispositif repose sur un accueil aux urgences organisé spécifiquement, 48 lits de médecine (extensibles à 72), 32 lits de réanimation (extensible à 44) sont armés pour les personnes touchées par le Covid-19.

Les patients présentant d'autres pathologies médicales et chirurgicales peuvent aussi être pris en charge dans les autres secteurs de l'établissement, en lien aussi avec les établissements publics et privés du territoire.

Les sept établissements du GHT Léman Mont-Blanc (dont le CHAL est l'établissement support), l'Hôpital Privé Pays de Savoie (HPPS) et l'ensemble des autres établissements de santé publics et privés de Haute-Savoie Nord sont mobilisés et se coordonnent pour assurer la meilleure sécurité et fluidité des prises en charge des patients pendant cette période épidémique.

La coordination est également active avec le Centre Hospitalier Annecy Genevois (CHANGE) qui est articulé avec les établissements publics et privés de Haute-Savoie Sud.

La relation est renforcée avec les médecins libéraux.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Déprogrammation massive des activités non urgentes, sans préjudice pour les patients

A la suite des directives des autorités sanitaires, tous les établissements de santé publics et privés ont procédé à la déprogrammation de toute activité chirurgicale ou médicale non urgente et sans préjudice pour les patients.

Cette déprogrammation a pour objectif d'augmenter très significativement les capacités de réanimation et de soins intensifs, prioriser l'accueil des malades Covid-19, prioriser l'affectation des professionnels hospitaliers et la mise à disposition des matériels nécessaires, contribuer à la fluidité de l'aval des soins critiques au sein de chaque établissement.

Ainsi, chacune des disciplines médicales et chirurgicales du CHAL a procédé à la déprogrammation des activités concernant les interventions chirurgicales non urgentes, les hospitalisations programmées en médecine, les consultations externes.

La déprogrammation des activités porte à ce stade jusqu'au 1^{er} mai 2020 et pourra être prolongée en fonction de l'évolution de l'épidémie Covid-19.

Suspension jusqu'à nouvel ordre des visites aux patients

Hors cas très particuliers identifiés par les équipes médicales et soignantes des services ainsi qu'en Maternité pour le père (si absence de symptômes), en Pédiatrie et Néonatalogie (1 seul parent), les visites auprès des patients sont suspendues jusqu'à nouvel ordre.

Il s'agit de freiner le plus possible l'évolution de l'épidémie et de protéger les patients, leurs proches ainsi que les professionnels hospitaliers.

Cette mesure exceptionnelle est rendue nécessaire par une situation sanitaire exceptionnelle. Elle sera levée dès que la situation le permettra.

Le CHAL remercie très sincèrement les proches des patients pour leur compréhension.

Un accueil aux Urgences redimensionné

1 Poste Médical Avancé (PMA) a été installé sur le parking des Urgences.

Les patients y sont accueillis et orientés selon leur pathologie dans l'une des 4 filières mises en place :

- **1 filière « Covid-19 Ambulatoire »** destinée aux patients présentant des symptômes évocateurs du Covid et pouvant retourner à domicile
- **1 filière « Hospitalisation Covid-19 »**
- **1 filière « Adulte non Covid-19 »**
- **1 filière « Pédiatrie »**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Ces 4 filières hospitalières à partir des urgences sont isolées les unes des autres au sein du service des Urgences.

Les médecins de tous les services du CHAL ainsi que les médecins libéraux du secteur viennent renforcer les lignes d'urgences.

La mobilisation de la médecine libérale est remarquable, en soutien du CHAL.

Une extension des capacités de réanimation

En coordination avec les Hôpitaux du Pays du Mont-Blanc (HPMB) et l'Hôpital Privé du Pays de Savoie (HPPS - Groupe Ramsay santé), un plateau de réanimation de 32 lits (contre 14 habituellement au CHAL) a été mis en place au CHAL. Ce plateau est extensible à 44 lits en fonction de l'évolution de la situation.

Des professionnels et des équipements des HPMB et de l'HPPS viennent renforcer les moyens du CHAL à cet effet.

Les Hôpitaux du Léman (HDL) disposent aussi d'une réanimation de 7 lits avec des possibilités d'extension.

Une Cellule « Plan Blanc Covid-19 » activée depuis 2 semaines pour coordonner le dispositif au CHAL

L'ensemble de ce dispositif sans précédent est coordonné par une Cellule « Plan Blanc Covid-19 CHAL » pilotée par le Directeur Général, Didier Renaut, et le Président de la CME, Dr Paul Vignoli.

Cette Cellule de crise se réunit quotidiennement. Elle est en lien avec M. Serge Savoini, Président du Conseil de Surveillance du CHAL et M. Martial Saddier, Président du Comité Territorial des Elus Locaux du GHT Léman Mont-Blanc.

Elle rassemble des représentants des spécialités médicales et chirurgicales du CHAL ainsi que des urgences et des directions fonctionnelles.

La Cellule de crise propose toute adaptation nécessaire en fonction de l'évolution de la situation épidémique et du nombre de personnes à prendre en charge.

L'action et les efforts de tous s'inscrivent dans la durée.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Tous unis : une coordination exemplaire du dispositif à l'échelle du GHT Léman Mont-Blanc et sur l'ensemble de la Haute-Savoie

Les établissements publics et privés du territoire sont mobilisés ensemble, fortement, et se coordonnent efficacement pour l'adaptation des capacités d'hospitalisation, l'entraide et le soutien mutuel.

Des points réguliers sont effectués entre les Gouvernances des établissements. Des patients sont orientés vers chacun des sites en fonction de leur état de santé, dans l'objectif d'accueillir de la meilleure façon possible les personnes touchées par le Covid-19 mais aussi toutes les autres personnes présentant une autre pathologie.

Une coordination est également assurée avec le CHANGE, lui-même coordonnant le dispositif pour la partie Sud du département de Haute-Savoie.

La coordination est également active avec les médecins de ville qui se sont organisés pour identifier des points de consultations sur le territoire et qui interviennent aussi aux Urgences du CHAL en soutien des équipes hospitalières.

C'est ensemble que nous allons faire face à cette situation sanitaire hors norme.

La Gouvernance du CHAL tient à saluer ici la remarquable mobilisation de l'ensemble des professionnels de santé.

Chacun sur le territoire agit avec grand professionnalisme, courage et sens du collectif.

La communauté hospitalière du CHAL est mobilisée ; elle est forte et s'est préparée au mieux.

Un élan inouï de solidarité et de soutien aux professionnels hospitaliers

La gouvernance du CHAL remercie chaleureusement toutes celles et tous ceux qui apportent un soutien, une marque de sympathie aux hospitaliers.

Les messages de sympathie postés sur la page Facebook du CHAL, les dons qui se multiplient, les propositions de logements ou de solutions de garde d'enfants sont des soutiens précieux.

Tous ces gestes provoquent une réelle émotion positive au sein de la communauté hospitalière et renforcent l'énergie qui est déjà grande.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le CHAL souhaite aussi rappeler ici que l'aide aux hospitaliers dans ce combat contre le Covid-19 passe également par le strict respect des consignes de confinement et des mesures barrières édictés par les autorités sanitaires :

- lavage des mains très régulièrement
- se moucher avec un mouchoir à usage unique, le jeter dans une poubelle, se laver les mains ensuite
- ne pas se serrer la main ni se faire « la bise »
- conserver une distance de 1.5m avec une autre personne
- rester chez soi dès l'apparition des premiers symptômes
- une personne est considérée guérie 48h après les derniers symptômes
- respect absolu des consignes de confinement en particulier.

CONTACT PRESSE

Responsable communication CHAL : Martial SAUNIER msaunier@ch-alpes-leman.fr

Directrice de la communication - Emilie NOEL enoel@ch-alpes-leman.fr



Accueil au Poste Médical Avancé du CHAL (PMA)



Poste Médical Avancé pour la prise en charge initiale des patients se rendant aux Urgences du CHAL

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Vue à l'intérieur du Poste Médical Avancé du CHAL (PMA) implanté sur le parking des Urgences